

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1116

Artikel: L'éthique de la clinique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les plus riches en ligue A

L'évolution du sport professionnel est très rapide en ce moment. Ses oripeaux nationalistes se déchirent de plus en plus pour faire place au parrainage et aux intérêts commerciaux. Quelques exemples récents sont particulièrement éclairants.

(jg) Les compétitions de hockey sur glace sont aujourd'hui organisées sur un mode classique. Des équipes disputent entre elles un championnat. Les meilleures sont promues à l'échelon supérieur et les moins bonnes sont reléguées dans une ligue inférieure. Au sommet de la pyramide, le championnat de ligue A avec dix équipes. Un projet soutenu par plusieurs grands clubs vise à casser ce mécanisme et à instituer un système à l'américaine: les clubs n'accéderaient plus à l'élite selon leur mérite sportif, mais en fonction de leurs ressources financières.

Dans le système des sports d'équipe américains, le propriétaire d'un club (c'est le mot utilisé) peut le faire accéder à la ligue professionnelle pour peu qu'il y mette la somme nécessaire. En Suisse, la règle serait identique. Les clubs de ligue A seraient donc sélectionnés selon leurs moyens financiers.

Que le plus riche gagne

L'idée n'est pas si absurde. Après tout aujourd'hui, les meilleurs clubs sont ceux qui disposent de sponsors prêts à payer, dessous de table à l'appui s'il le faut, les meilleurs éléments. Alors, autant que les choses soient claires ! D'autre part, dans un système purement commercial, il s'agit de gagner de l'argent, donc d'attirer des sponsors qui ne viendront que si les spectateurs sont assez nombreux; et ceux-ci ne se déplacent que si le spectacle est assuré, d'où le caractère éminemment attractif du sport américain.

Celui-ci s'est d'ailleurs entouré d'une série de garde-fous destinés à maintenir l'intérêt sportif. Ainsi, un club ne peut choisir un joueur en alignant les billets sur la table. Le prix est le même pour tous et c'est le club le plus mal classé de l'année précédente qui bénéficie d'une préemption, et ainsi de suite.

Les Fribourgeois se reconnaîtront-ils autant dans le HC Fribourg-Gottéron si leur club est la propriété de M. X et qu'il se transforme en une structure purement professionnelle sans équipes juniors, ce qui est la règle aux Etats-

Unis ? Et les clubs dépourvus de riches mécènes, n'ayant aucune chance d'accéder à l'élite, risquent de se voir abandonner par leurs supporters.

Mais d'un autre côté, on peut aussi considérer que la diminution de l'identification chauvine au profit du plaisir du pur spectacle est un progrès. C'est une des tartes à la crème des réflexions sur le sport que de le présenter comme un substitut à la guerre et un des refuges du besoin d'identification à la collectivité. Il y a là tout de même un fond de vérité et il n'est pas sûr non plus que l'on gagne au change en atténuant cette possibilité de communion.

La réflexion n'est pas très simple. Il est tout de même assez curieux d'en venir à considérer que la commercialisation du sport, par l'objectivation qu'elle représente, en vient à rendre celui-ci plus... raisonnable et dépassionné. Lorsque l'argent joue un rôle primordial, on a pu constater que les coups tordus et les blessures dues à des actes dits anti-sportifs sont beaucoup moins fréquents sur les terrains. C'est logique: les sponsors tiennent à leur image et les sportifs sont un capital qu'il ne faut pas abîmer !

Identification à l'emmental

La proposition de professionnalisation totale du hockey sur glace helvétique est encore loin de faire l'unanimité et elle ne sera sans doute pas adoptée à court terme. Mais le simple fait qu'elle soit soutenue par plusieurs grands clubs en dit long sur l'évolution actuelle.

On peut d'ailleurs noter les mêmes tendances dans le monde du ski où l'on parle de plus en plus de la création d'équipes regroupées autour des grandes marques de matériel. Dans leurs entrevues avec la presse, les médaillés de Morioka mettaient d'ailleurs plus l'accent sur les mérites de leur fournisseur que sur ceux de leur fédération nationale.

Dans le ski, l'identification à la collectivité est vraiment très mystérieuse. Qu'est-ce qui fait qu'une vague silhouette aperçue sur un écran dans une

horrible tenue jaune munie de trompe-l'œil en forme de trous de fromage puisse être identifiée à la Suisse et à ses vertus ? C'est au fond le même phénomène mystérieux qui conduit les Grecs à manifester contre le nom de Macédoine pris par un nouvel Etat à leurs portes et les Slovaques à se séparer des Tchèques. Dans le cas du skieur déguisé en emmental, c'est plus bénin, mais pourquoi diable suis-je content quand il gagne ? ■

L'éthique de la clinique

Nous évoquions, dans DP n° 1113, la clinique londonienne où les parents peuvent choisir le sexe de leur futur bébé. Concernant la sélection des couples autorisés à recourir aux techniques pratiquées par le docteur Liu, ces précisions apportées par *Le Monde* du 3 février: «Le docteur Liu a mis au point son propre code éthique: seuls les couples mariés ayant déjà un enfant peuvent bénéficier de la méthode proposée, et la clinique impose aux parents un sexe opposé à celui de leur premier enfant. Les frais s'élèvent à 650 livres pour un premier traitement, ce tarif diminuant ensuite. En moyenne, la plupart des clients acquittent une somme totale d'environ 1000 livres». ■

EN BREF

Une équipe de sociologues établit actuellement une chronologie des scandales en Suisse. Roland Schaller en a donné un avant-goût dans le *Tages Anzeiger*.

Le GSSA va sortir un double-CD de musique rock intitulé *Stop F/A-18*, réunissant une trentaine d'interprètes avec des morceaux de leur répertoire et des contributions originales.

Une fédération civique et militaire a été constituée à Neuchâtel par d'anciens membres du comité contre l'initiative *Pour une Suisse sans armée*. Son but est d'affermir et entretenir l'esprit civique. De nombreuses associations militaires et patriotiques ont adhéré à la fédération, précisent ses fondateurs.